

VILLE
DE
MONTPELLIER



Inauguration

DU

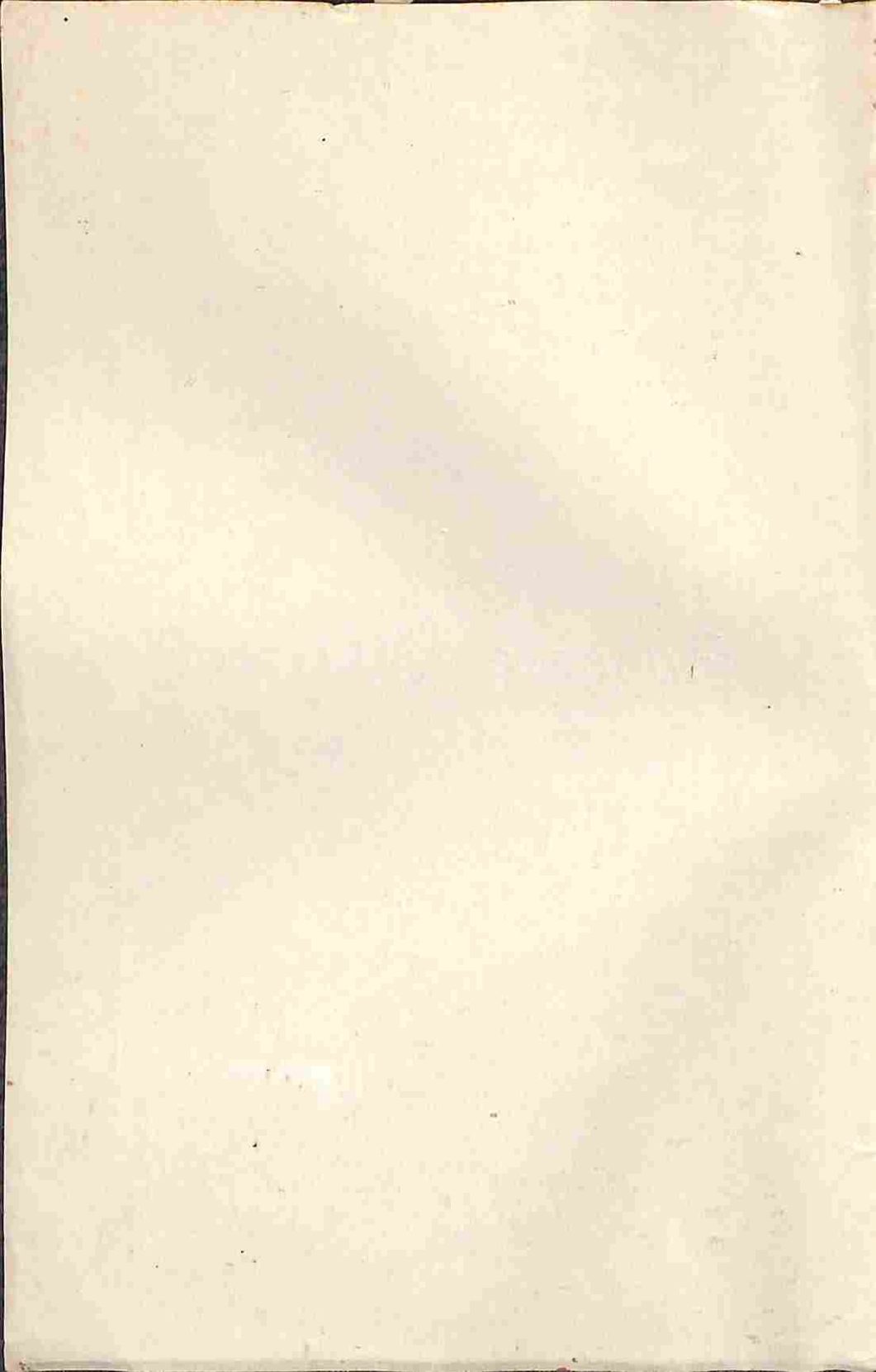
MONUMENT

A

Auguste Comte



ROUMÉGOUS & DÉHAN, IMPRIMEURS



INAUGURATION DU MONUMENT

A

AUGUSTE COMTE



AUGUSTE COMTE 1798-1857

VILLE DE MONTPELLIER

INAUGURATION

DU MONUMENT

A

AUGUSTE COMTE

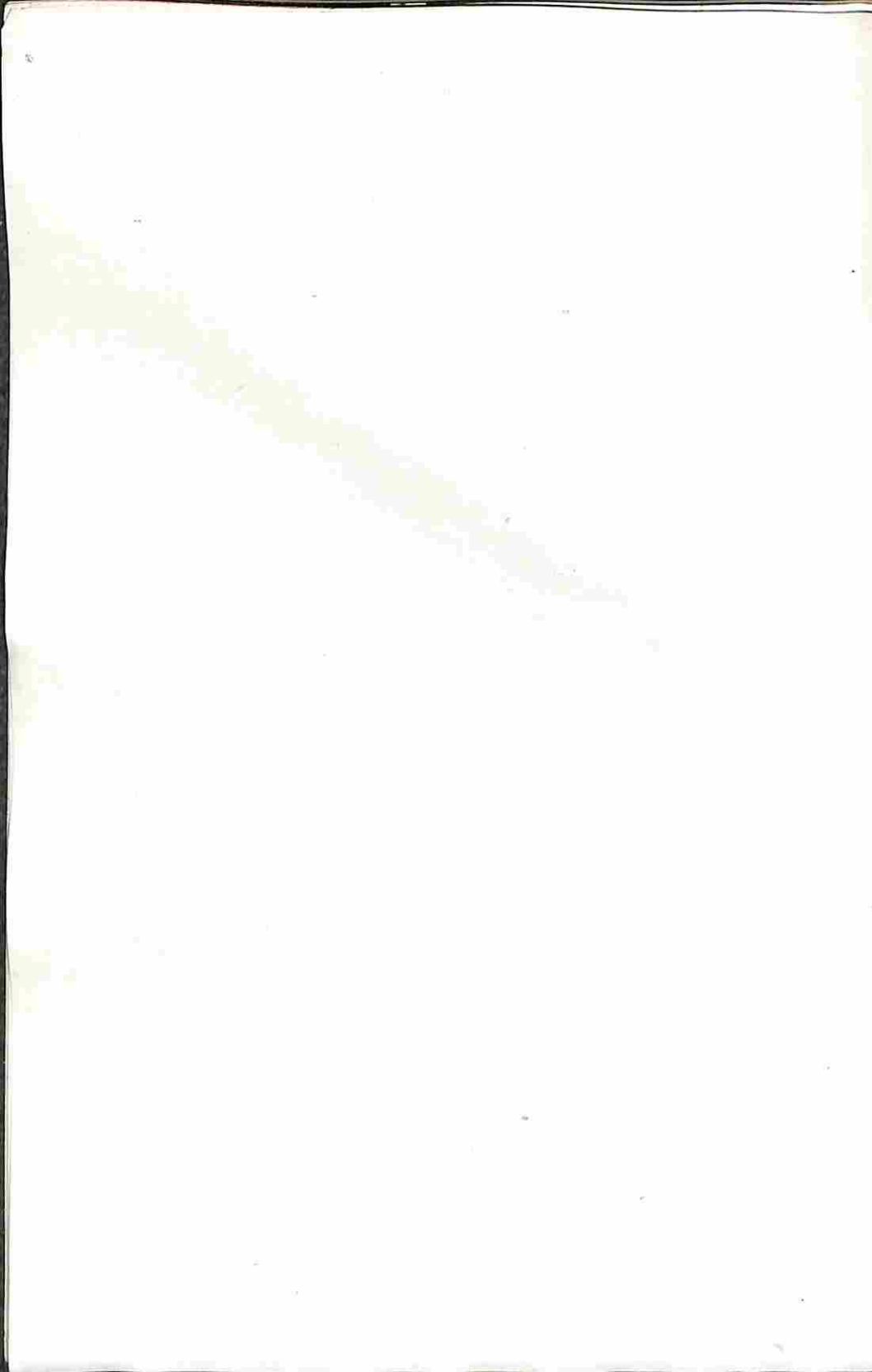
le 22 Juin 1911



MONTPELLIER

IMPRIMERIE ROUMÉGOUS ET DÉHAN, RUE VIEILLE-INTENDANCE

1911



INAUGURATION DU MONUMENT

A

AUGUSTE COMTE

Le jeudi 22 juin 1911, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu, sous la présidence de M. Ant. Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier, l'inauguration officielle du monument d'Auguste Comte. Ce monument, élevé par la Ville de Montpellier, avec le concours de l'État et du Département de l'Hérault, a été exécuté par le maître Injalbert.

Les autorités civiles et militaires, les professeurs et étudiants de l'Université, les professeurs et élèves des Lycées de jeunes filles et de garçons, des Ecoles normales et des Ecoles primaires supérieures de jeunes filles et de garçons, les institutrices et les instituteurs avaient, en grand nombre, répondu à l'invitation qui leur avait été adressée.

Tout d'abord, dans la grande salle du Théâtre municipal, M. le Recteur a ouvert la séance, et,

après une courte allocution, a donné la parole à M. Foucault, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, qui a prononcé un discours.

Le cortège s'est ensuite rendu au jardin de l'Esplanade, où, au pied du monument, dont le voile a été enlevé, M. Pezet, maire de la ville de Montpellier, a prononcé un discours.

Le cortège officiel, la jeunesse universitaire, les élèves des divers établissements d'instruction et le public, ont défilé au pied du superbe monument qui perpétuera dans notre Ville le souvenir d'un de ses plus glorieux enfants.

Allocution de M. LE RECTEUR

MESDAMES, MESSIEURS,

La cérémonie qui nous rassemble, et à laquelle vous nous faites l'honneur et le plaisir d'assister, est sortie d'une inspiration très noble, et me parait se justifier par d'excellentes raisons.

D'abord elle est d'accord avec la pensée du philosophe illustre que nous voulons célébrer. Une des idées qui lui étaient chères, et l'un des fondements de la religion qu'il a voulu instituer, c'était le culte des grands hommes, c'est-à-dire de tous ceux qui, à un titre quelconque, législateurs ou savants, poètes ou philosophes, ont servi de guides à l'humanité dans la marche vers cet idéal de science, d'ordre et de progrès qui était le sien. Qui donc mérite mieux une place dans ce calendrier positiviste que le fondateur même du positivisme, que le penseur qui a si glorieusement ouvert une voie nouvelle, et dont l'influence, depuis sa mort plus encore que

pendant sa vie, n'a cessé de se faire sentir sur les hommes et les choses de notre temps ?

Notre seconde raison pour célébrer Auguste Comte, c'est que nous sommes des républicains et des démocrates. Je sais bien qu'on a souvent reproché aux démocraties d'être ingrates, et il est certain que plus d'une fois elles ont fourni au moins des prétextes à des accusations de ce genre. Mais s'il y a eu, s'il y a peut-être encore, des démocrates pour lesquels toute gloire est suspecte et qui se défient des supériorités, nous ne sommes pas de ceux-là. L'égalité que nos pères de 1789 ont voulu établir, ce n'est pas celle qui, en prétendant tout niveler, serait pour la nation entière un principe d'abaissement et une cause de stérilité ; c'est celle qui, en ouvrant la carrière à tous les talents, provoque chez les fils d'une même patrie une émulation féconde. D'ailleurs, dans les temps modernes comme dans l'antiquité, il y a eu des démocraties qui se sont inspirées de ces maximes, et la grande République Américaine n'est pas moins fière de ses Franklin, de ses Washington et de ses Lincoln, que la république athénienne ne l'était d'avoir produit un Thémistocle et un Périclès. Une démocratie s'honore elle-même en honorant les grands hommes sortis de ses rangs, et plus que tous les autres ceux auxquels leur temps n'a pas rendu justice, et pour lesquels l'hommage de la postérité est une légitime réparation.

Ai-je besoin d'ajouter, Mesdames et Messieurs, que nous avons une dernière raison de fêter Auguste Comte ? Montpelliérains, nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à un Montpelliérain. Et sans doute il est vrai en un sens que, de quelque partie du territoire français qu'ils soient originaires, les grands hommes appartiennent à toute la France. Mais, dans ce pays centralisé avec excès, il n'est pas mauvais peut-être que les provinciaux se souviennent que c'est parmi eux que sont nés et qu'ont grandi quelques-uns de ces grands hommes que Paris admire au point de vouloir les accaparer. Dans le culte que nous rendons à ceux qui dans leur enfance ont vécu sous le même ciel que nous et embrassé le même horizon, il y a quelque chose de plus familier et de plus intime : ils sont deux fois nos compatriotes, puisque leur pensée s'associe en nous à celle de la grande et de la petite patrie.

Les membres du Comité qui a organisé la cérémonie d'aujourd'hui ont estimé avec raison que le plus digne hommage qu'on puisse rendre à un philosophe c'est, non pas de lui prodiguer des louanges banales, mais d'essayer de pénétrer dans sa pensée, par laquelle il est vraiment grand. Ils ont demandé à un homme qualifié entre tous, le professeur de philosophie de l'Université, de préparer à votre intention une étude, qui va vous être lue, sur Auguste Comte. Dans une ville moins sensible que la vôtre

aux plaisirs de l'intelligence une fête ainsi conçue aurait paru un peu austère. Mais le Comité d'organisation connaissait trop bien les Montpelliérains pour douter qu'ils fussent prêts à écouter avec intérêt le discours qui va être prononcé devant vous. Et moi, qui ai le privilège de connaître M. Foucault, je suis certain que votre attention sera récompensée à la fois par le plaisir et par le profit que vous trouverez à l'entendre.

Discours de M. FOUCAULT

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE A LA FACULTÉ DES LETTRES

MONSIEUR LE RECTEUR,

MONSIEUR LE MAIRE,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Le Comité qui a organisé cette solennité a pensé que, au moment où l'œuvre d'un grand artiste va perpétuer sur l'Esplanade la gloire d'Auguste Comte, il convenait qu'un membre de l'Université Montpelliéraine, désigné par la nature de son enseignement, vint dire ici quels sont les titres du fondateur du Positivisme à notre admiration et à notre reconnaissance. La tâche est bien complexe : car le Positivisme n'est pas simplement une philosophie, c'est aussi une religion, et même une religion qui garde des disciples fervents. — Ce n'est pas en disciple de Comte que je vais vous parler de ses idées. J'essaierai plutôt de les juger, avec sympa-

thie, mais aussi avec liberté. Je pense, en effet, que le meilleur hommage que nous puissions rendre à un grand esprit ne consiste pas à épuiser à son adresse les formules de la louange, mais à dégager ses idées les plus neuves et les plus solides, celles qui ajoutent quelque chose à la pensée humaine.

Comte a lui-même coordonné ses théories a maintes reprises en les rattachant à ce qu'il appelle la loi des trois états. Dès 1822, dans un écrit de sa précoce jeunesse où il traçait le « Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société », il la formulait ainsi : « par la nature même de l'esprit humain, chaque branche de nos connaissances est nécessairement assujettie dans sa marche à passer successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique ou fictif ; l'état métaphysique ou abstrait ; enfin, l'état scientifique ou positif ». Dans le premier, on lie les faits observés d'après des idées surnaturelles, c'est-à-dire qu'on les comprend comme produits par des agents analogues à l'homme, « dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers ». Dans le second état, les idées explicatives ne sont plus tout à fait surnaturelles, et ne sont pas encore entièrement naturelles : ce sont des abstractions personnifiées, dont la vertu dormitive de l'opium présente le type caricatural. Quant au troisième état, il est « le mode définitif de toute science quelconque... Alors les faits sont liés

d'après des idées ou lois générales ». — Le mode théologique a été nécessaire au berceau de la science, il était le seul qui fût alors possible, et il a été bien-faisant parce qu'il a permis d'aller plus loin. Le mode métaphysique est un simple moyen de transition, son caractère est bâtard, son rôle unique a été de dissoudre les explications théologiques. Le mode théologique caractérise l'enfance, des individus comme de l'humanité ; le mode métaphysique est « une sorte de maladie chronique naturellement inhérente à notre évolution mentale, individuelle ou collective, entre l'enfance et la virilité ». L'un et l'autre appartiennent au passé : le seul qui convienne à l'âge mûr de la science et de l'humanité, c'est le mode positif.

Le savant doit donc renoncer à « chercher l'origine et la destination de l'univers, et à connaître les causes intimes des phénomènes, pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude. L'explication des faits... n'est plus désormais que la liaison établie entre les divers phénomènes particuliers et quelques faits généraux ». C'est là le premier caractère de l'esprit positif.

Un autre s'y rattache immédiatement : la science, bien qu'elle porte sur les faits, les dépasse ; par suite, elle nous permet de les prévoir et d'en modi-

fier l'ordre à notre avantage, ou du moins d'y adapter notre conduite. La science positive fonde ainsi l'art rationnel, comme l'ont montré déjà Bacon et Descartes.

Elle fonde encore la philosophie. D'abord, elle la détourne des chimères théologiques ou métaphysiques, que les philosophes ont jusqu'à présent vainement poursuivies. Ensuite, elle lui indique son but, qui doit être la systématisation générale des conceptions humaines, la coordination totale des faits observés, l'étude propre des généralités des différentes sciences.

Comte a entendu remplir ce programme dans le *Cours de Philosophie positive* : il a voulu y systématiser le savoir humain, et d'abord classer les sciences positives. Sa classification est une hiérarchie des sciences théoriques et abstraites, qui pose comme premier terme celle dont l'objet est le plus simple et le plus général, la mathématique, et comme dernier terme celle dont l'objet est le plus complexe et le moins général, la sociologie. Plus tard, il y a ajouté la morale, en la détachant de la sociologie. La nouveauté capitale apportée par cette vue d'ensemble sur le savoir humain, c'est que l'étude des faits moraux et sociaux est mise pour la première fois au rang des sciences positives ; c'est en même temps que les sciences morales sont posées comme les plus élevées des sciences, comme

celles qui vont permettre de systématiser l'activité et le sentiment aussi bien que la connaissance.

Comte pense que les sciences inférieures, de la mathématique à la biologie, ont atteint successivement l'âge positif avant l'époque où il commence à philosopher. Seule la science de la vie sociale reste encore livrée, avec l'art correspondant, c'est-à-dire la politique, aux vaines querelles des théologiens et des métaphysiciens. Il faut l'amener aujourd'hui à l'état positif et fonder sur cette science nouvelle la réorganisation de la société. Et Comte entreprend de créer la sociologie, de découvrir les lois sociales, par la méthode de l'observation historique.

Ces lois se réduisent essentiellement à une seule. La grande loi sociologique, celle qui, pense Comte, élève d'emblée la sociologie au niveau des sciences les plus avancées, comme l'astronomie, la loi qui régit le développement de l'humanité, la loi universelle de l'histoire, la loi du progrès, c'est toujours la loi des trois états. Nous avons vu comment elle s'applique à la pensée : voici comment elle s'applique à l'activité.

La forme finale de l'activité, celle qui convient seule à l'état définitif de l'humanité, c'est le travail, ou, comme dit Comte, l'activité industrielle, destinée à satisfaire nos besoins. Mais un autre moyen a dû se présenter tout d'abord, comme plus prompt et plus spontané : c'est la conquête. Aussi l'activité primitive de l'homme, surtout collective, est-elle

avant tout militaire, quoique « le travail s'y mêle toujours, vu l'incertitude naturelle des résultats militaires ». Mais l'opposition de ces deux états extrêmes exige un état intermédiaire, propre à diriger la transition : c'est l'activité défensive. « Ces trois modes consécutifs de l'activité, la conquête, la défense, et le travail, correspondent exactement aux trois états successifs de l'intelligence, la fiction, l'abstraction, et la démonstration. De cette corrélation fondamentale résulte aussitôt l'explication générale des trois âges naturels de l'humanité. Sa longue enfance, qui remplit toute l'antiquité, dut être essentiellement théologique et militaire ; son adolescence, au moyen âge, fut métaphysique et féodale ; enfin sa maturité, à peine appréciable depuis quelques siècles, est nécessairement positive et industrielle ».

Sur la façon dont la loi des trois états s'applique à l'évolution du sentiment, Comte a hésité. Il a fini cependant par considérer comme forme première de la vie sentimentale la sociabilité domestique, le sentiment civique étant la forme intermédiaire et la sociabilité universelle la forme définitive. Cette évolution du sentiment correspond à l'évolution des types sociaux, dont le plus ancien et le plus fondamental est la Famille, tandis que la Patrie est un type ultérieur, plus large et plus complexe ; le type final, celui de l'âge positif, est la société formée par l'Humanité tout entière.

Telle est la loi du progrès. Mais la sociologie dyna-

mique, qui l'établit, doit « se subordonner dignement à la statique sociale ». Le progrès n'a de sens que par rapport à l'ordre. Il est le développement de l'ordre, c'est-à-dire le passage de formes sociales provisoirement organisées à des formes nouvelles dans lesquelles un ordre nouveau prépare l'ordre définitif. Cette idée de l'ordre est très importante dans la doctrine de Comte. Je crois qu'on pourrait définir l'ordre, en parfaite conformité avec sa pensée, comme l'unité organique, l'unité d'une multiplicité d'organes et de fonctions qui concourent à assurer l'existence d'un être complexe, et dont l'exemple le plus caractéristique nous est présenté par l'être vivant.

Comte applique à la société cette idée de l'unité vivante. Il y trouve, en effet, ce trait essentiel de la vie, que les individus sont incapables de vivre en dehors de la société, que chacun d'eux vit par l'assistance qu'il reçoit des autres, même, et surtout, de ceux qui n'existent plus objectivement, que chacun d'eux encore, d'une façon instinctive, tend à agir pour les autres, même, et surtout, pour ceux qui n'existent pas encore, pour l'Humanité future. Et, dans cette coopération, qui ne réunit pas seulement les hommes actuels, mais aussi les générations successives, qui embrasse la solidarité et la continuité, Comte voit, avec raison, le fait social fondamental.

Voici maintenant les conséquences qu'il en tire.

Puisque l'individu n'est rien sans la société dont il fait partie, le devoir qui renferme tous les autres, c'est de faire prédominer la sociabilité sur la personnalité, ou l'altruisme sur l'égoïsme, c'est de vivre pour autrui : tel est le principe de la morale. — Mais à cette conception du devoir se rattache le problème politique : comment la société doit-elle être organisée pour être conforme à ce principe moral et aux lois sociologiques d'où il dérive ? Comment l'harmonie de l'existence humaine doit-elle être réalisée ? Quel est l'ordre ou le régime normal qui correspond à notre véritable nature ? La réponse tient dans un mot ; l'ordre social, c'est la religion. Toute la politique de Comte revient à instituer une religion. La religion est pour lui l'état synthétique, l'unification de la pensée, du sentiment et de l'action dans l'individu et dans la société, ou, selon sa formule très explicite, la religion consiste à *régler* chaque existence individuelle, et à *rallier* les divers individus. Mais ces deux aptitudes de la religion sont inséparables.

La religion positiviste se présente à nous comme démontrée, ou du moins comme contenant d'abord un dogme démontré. Le dogme nouveau, le dogme de la vraie religion, comme Comte aime à l'appeler, c'est la science. Mais c'est la science telle qu'il la conçoit, « la science humaine, ou, plus exactement, sociale, » dont l'étude rationnelle du monde extérieur n'est qu'une partie et un préambule. La

mathématique, la physique, la biologie même, ne sont que des éléments inférieurs du dogme positif. La vraie science, aux yeux de Comte, c'est celle qui nous fait comprendre que l'ordre matériel n'est que la partie la moins importante d'un ordre plus élevé, c'est la sociologie. « Depuis Thalès et Pythagore, dit-il, une immense élaboration philosophique n'a jamais cessé de construire la notion systématique de l'ordre universel, en étendant les premières vues scientifiques à des phénomènes toujours plus complexes et plus spéciaux. Cette longue préparation mentale est évidemment terminée par ma découverte des principales lois sociologiques ».

Ce dogme positif règle l'intelligence, parce qu'il lui fournit la vraie conception systématique de l'univers. Il règle l'activité, parce qu'il nous subordonne à cette puissance extérieure de l'ordre, envers laquelle il nous enseigne la soumission en nous montrant qu'il est essentiellement fixe et qu'il n'est modifiable ou perfectible que d'une façon secondaire. Le dogme règle aussi le sentiment, parce qu'il fait comprendre, même au savant le plus orgueilleux et le plus étroit, combien ses propres découvertes dépendent de l'ensemble des travaux humains, et parce qu'il excite des sentiments continus de vénération et de reconnaissance, souvent poussés jusqu'à une admiration enthousiaste, pour l'Humanité à qui nous devons toutes les constructions théoriques et pratiques. Et en même temps que le dogme positif

règle ainsi l'âme individuelle, il rallie les individus, il les fait communier dans une même vérité qui illumine les esprits, dans une même soumission active qui gouverne les énergies, dans un même amour de l'Humanité qui attendrit les cœurs.

Ainsi la religion de Comte est la religion de l'Humanité. Le Fétichisme, qui a divinisé les choses, le Polythéisme, qui a divinisé les forces de la nature, le Monothéisme, qui a unifié les conceptions précédentes, ne sont que des étapes provisoires de la vraie religion. A la place de Dieu, la religion définitive met le Grand-Être, c'est-à-dire « l'ensemble des êtres, passés, futurs et présents, qui concourent librement à perfectionner l'ordre universel », c'est-à-dire avant tout l'Humanité, particulièrement l'Humanité passée : c'est à elle qu'appartient la dignité, c'est à elle que doit s'adresser notre vénération, car les vivants sont placés « sous le patronage des morts, qui sont à la fois leurs protecteurs et leurs modèles ».

La religion positiviste comporte un culte, avec des pratiques minutieuses, qui tendent toutes à régler la vie individuelle et à rallier les individus, en faisant prédominer les instincts altruistes. Dans la famille, le culte privé est la prière ; c'est la commémoration des ancêtres, surtout de la mère du chef de famille : ce rappel de souvenirs tendres, prolongé, répété trois fois par jour, provoque une effusion de reconnaissance et de vénération. — Le

culte public consiste dans des fêtes qui glorifieront, chaque dimanche, et parfois le jeudi, tous les aspects de l'existence humaine, la Famille, la Patrie, les états successifs de l'Humanité depuis le Fétichisme primitif, puis ses représentants les plus éminents, dont les noms sont inscrits au calendrier positiviste. Les fêtes seront célébrées dans des temples immenses, et elles donneront à tous les arts un essor inconnu jusqu'à présent. — Le culte privé se relie au culte public par les neuf sacrements sociaux qui marqueront les étapes de la vie, depuis la naissance, consacrée par la présentation de l'enfant au sacerdoce, jusqu'au sacrement final, qui consiste dans un jugement porté après la mort et qui incorpore au Grand-Être les hommes dont la vie a été la plus digne.

Enfin la partie décisive de la religion positiviste est le régime qu'elle établit. — Ce régime règle d'abord le sort des femmes, ou du sexe affectif. Par la moralité supérieure que leur confère leur altruisme naturel, par le rôle de conseillères aimantes qu'elles jouent auprès de l'homme, les femmes représentent, incarnent l'Humanité. La mère du chef de famille est la déesse domestique, et elle est aussi le principal ange gardien de son fils. L'épouse, la fille, la sœur, sont aussi des anges gardiens. Elles pratiquent le dévouement, et elles l'inspirent. Elles donnent aux enfants la première éducation, morale et

esthétique, qui doit assurer l'irrévocable essor des instincts sympathiques.

Les hommes se divisent en trois classes : le sacerdoce, le patriciat, et le prolétariat.

Les prêtres de l'Humanité sont les philosophes. Ils exercent le pouvoir spirituel. Ils enseignent aux adolescents des deux sexes, depuis 14 ans jusqu'à 21 ans, la science encyclopédique, de la mathématique à la morale. Ils président aux sacrements et aux fêtes publiques, ils prêchent, ils conseillent, ils donnent des consultations, non seulement morales, mais aussi médicales. Ils sont organisés d'une façon hiérarchique, et soumis au Grand-Prêtre, qui réside dans la métropole Parisienne, la cité sainte de l'âge positif. « Toute la hiérarchie théorique subit immédiatement l'impulsion continue du Grand Prêtre de l'Humanité, qui nomme, déplace, suspend, et même révoque, sous sa seule responsabilité, ses membres quelconques ». C'est en lui seul que le sacerdoce est concentré : « jamais la Papauté, toujours entravée par le sacré collège, et souvent exposée aux conciles », ne put obtenir une autorité aussi complète.

Mais le sacerdoce n'exerce aucun pouvoir temporel. Le gouvernement temporel appartient au patriciat. Les patriciens modernes sont les possesseurs du capital, commerçants, fabricants, agriculteurs, et, par dessus tout, les banquiers. Chaque banquier subvient aux frais d'un temple et de l'école positiviste qui y est annexée. Les grands États de

L'Europe occidentale seront subdivisés en petites Républiques, de la grandeur de la Belgique ou de la Sicile. Les trois meilleurs banquiers de chacune de ces Républiques formeront un triumvirat, qui exercera le pouvoir temporel d'une façon dictatoriale, à l'aide d'une gendarmerie et d'un service administratif.

Quant aux prolétaires, paysans, ouvriers d'usines, employés, leur fonction sociale est d'assurer la satisfaction des besoins matériels, et d'obéir aux riches et aux prêtres, qui les guideront avec bonté. Ils n'auront donc aucune part au gouvernement temporel, ni, à plus forte raison, à l'autorité spirituelle. Ils n'ont pas à le regretter : les offices sont « des charges, plus dignes de pitié que d'envie.... Pourvu que le patriciat leur procure une juste sécurité, leur félicité doit surpasser celle de leurs chefs »

Pourtant, Comte admet un contrepoids à la puissance du patriciat, et même du sacerdoce : c'est l'opinion publique, non pas celle des journaux. — Comte n'en lisait pas, c'était pour lui un principe d'hygiène cérébrale ; — l'opinion publique se formera dans les salons, c'est-à-dire qu'elle sera avant tout inspirée par les femmes. Si l'opinion publique est impuissante à empêcher les abus qui pourraient se produire, il restera aux prolétaires une ressource toujours suffisante : le refus de concours, ou la grève, mais sans violence.

Ainsi l'Humanité tout entière formera un jour, du

moins Comte l'assurait, une République unique, ayant, suivant sa devise, l'amour pour principe, l'ordre pour base, et le progrès pour but. Et ce n'était pas là pour lui un idéal lointain : il pensait, en écrivant le quatrième volume de sa *Politique Positive*, en août 1834, que le régime positiviste allait s'établir spontanément, dans l'ensemble des nations les plus avancées qui devaient former la République occidentale, au plus tard à la fin du dix-neuvième siècle.

Nous sommes au vingtième siècle, depuis quelque temps déjà, et la prédiction ne s'est pas réalisée. C'est en vain que Comte a adjuré les dictateurs de son temps, celui de France et celui de Russie, de faire vivre son rêve : il n'a pas eu plus de succès auprès d'eux qu'autrefois Platon auprès de Denys le Tyran. Sans parler d'autres prédictions malheureuses de Comte, cela suffit pour montrer qu'il y avait quelque chose de chimérique dans ses conceptions.

La chimère consiste peut-être en ce qu'il a cru que le progrès doit se faire spontanément. Et il l'a cru parce que, ayant reconnu des lois dans les événements humains, il s'est imaginé qu'il n'y a pas de bornes à l'empire de ces lois. Sans doute, il a considéré les faits humains comme modifiables, et il a pu soutenir de bonne foi qu'il n'était pas fataliste. Mais comment les faits dont s'occupent la sociologie et la morale peuvent-ils obéir à des lois

et se laisser modifier cependant par l'intervention de l'homme ? Apparemment, ils doivent contenir à la fois de la nécessité et de la contingence, du déterminisme et de la liberté. Comment peut-on concilier ces exigences de la science et de l'action, qui paraissent opposées ? C'est là l'un des grands problèmes de la philosophie, et Comte ne l'a pas compris.

En revanche, ce problème a été traité, avec une admirable profondeur, par un autre grand philosophe, Montpelliérain lui aussi, dont le buste fait aujourd'hui pendant à celui de Comte dans la cour de notre Université : c'est Renouvier. C'est à lui que je voudrais maintenant emprunter quelques idées, non pas pour rabaisser l'œuvre de Comte, mais pour lui rendre une justice impartiale.

Renouvier a fait la critique de la science, qui avait été commencée déjà par Kant, et, avant lui, par Hume. Faire la critique de la science, ce n'est pas la dénigrer, c'est en déterminer les principes, les conditions, la portée : c'est la comprendre, et c'est prévenir ou dissiper des illusions qui ne pourraient être que funestes. Le criticisme a trouvé, entre autres choses, que la formule générale d'une loi scientifique est que, si tel phénomène apparaît, tel autre apparaîtra aussi. Par conséquent, la nécessité des lois est conditionnelle, les phénomènes déterminés se produisent nécessairement, mais à la condition que les phénomènes

déterminants se produisent. Sans doute, beaucoup de phénomènes déterminants sont, eux aussi, le résultat nécessaire d'autres phénomènes. Mais rien, absolument rien, ne nous autorise à affirmer qu'il en est ainsi pour tous les phénomènes de l'univers. Au contraire, en remontant la chaîne des faits qui se succèdent suivant un ordre nécessaire, il paraît probable que l'on doit aboutir à des faits premiers. Peut-on démontrer que ces faits premiers sont des actes accomplis par des volontés libres? Non, sans doute, on ne peut pas le démontrer comme on démontre un théorème de géométrie : mais on peut le croire. c'est-à-dire affirmer la liberté par un acte de liberté. Une telle affirmation est une croyance qu'il dépend de nous d'accepter ou de rejeter. Mais, si l'affirmation est ainsi l'acte de liberté le plus fondamental, nous allons retrouver le même élément de liberté dans toute affirmation, même dans l'affirmation scientifique. La vérité ne nous vient donc pas toute faite du dehors, pas même de l'esprit des savants qui l'ont trouvée : elle est l'œuvre de chacun de nous, pour une part irréductible, fût-ce seulement par l'adhésion que nous lui donnons et que nous pouvons toujours lui refuser.

De là résulte que le progrès n'est pas nécessaire, ni, par suite, assuré. De là résulte encore que la science, bornée au domaine de la nécessité, ne peut pas, ne pourra jamais, s'étendre à la totalité des

phénomènes. Les sciences nouvelles qui prennent pour objet la vie proprement humaine, la psychologie et la sociologie, sont possibles, car la part de déterminisme est très considérable dans les faits dont elles s'occupent. Mais cela ne veut pas dire qu'elles soient assez avancées pour autoriser des prévisions et des applications pratiques bien étendues. Là comme ailleurs, la vérité est fille du temps, et l'impatience est mauvaise conseillère.

Et d'autre part, si le jugement contient toujours un élément volontaire, le doute et l'affirmation relèvent de la conscience. Nous devons donc avoir le droit, suivant la vieille formule de Descartes, de n'accepter pour vrai que ce qui nous paraît évidemment être tel. C'est le principe de la liberté de conscience, avec ses conséquences, la liberté et l'égalité civiles et politiques. — Ici l'antagonisme de Renouvier avec Comte est radical. L'un nous dit : il dépend de vous de croire ou de rester dans le doute ; consultez votre conscience. L'autre nous dit : la voix de la conscience est la voix de l'orgueil et de la révolte, c'est d'elle que vient l'anarchie intellectuelle, source de l'anarchie morale ; suivez l'esprit de soumission, allez consulter le prêtre de l'Humanité.

Mais, demanderons-nous, et lui, le prêtre de l'Humanité, d'où lui vient la vérité qu'il distribue aux âmes dociles ? — Elle lui vient, répond Comte, de l'Humanité qui a formé le dogme et l'en a fait le

dépositaire et l'interprète. Aujourd'hui, ce dogme est complet, la science est achevée, ou du moins elle est suffisante : nous n'avons plus besoin de découvertes nouvelles. Nous avons une religion qui règle et rallie, des prêtres qui enseignent ce qu'il faut croire, des capitalistes qui, par bonté d'âme, commandent ce qu'il faut faire. Nous ne voulons rien de plus. Nous ne voulons plus, surtout, de ces savants qui s'obstinent à des recherches nouvelles, qui poursuivent même la découverte de lois inutiles : ce sont là des aberrations, des divagations, des entreprises oiseuses ou vicieuses qu'il faut réprimer, des puérités qu'il faut proscrire, comme il faut réprimer et proscrire les vaines prétentions du prolétariat à prendre part au gouvernement temporel. La recherche désintéressée a été bonne dans le passé, parce qu'elle a dissous le théologisme et préparé le dogme nouveau. Et la révolte du prolétariat à la fin du dix-huitième siècle a été bonne aussi, la grande crise révolutionnaire a été bienfaisante, parce qu'elle a renversé la puissance royale fondée sur un prétendu droit divin. Mais aujourd'hui, le rôle de la liberté scientifique est terminé, comme celui de la liberté politique : détruisons les bibliothèques, sauf la petite bibliothèque positiviste ; détruisons les institutions parlementaires. Le dernier mot de la sagesse, théorique et pratique, est celui-ci : soumettez-vous. Voilà la

conclusion philosophique et religieuse du positivisme.

Est-il donc vrai que la nature, physique et morale, n'ait plus de secrets utiles à nous révéler ? Est-il donc vrai que la raison, appliquée à la pensée et à l'action, engendre l'anarchie et l'immoralité, et que le meilleur usage que nous en puissions faire soit d'y renoncer ? — Renouvier ne l'a pas cru, et je ne le crois pas davantage.

La science date d'hier. Elle est née près d'ici, à l'autre extrémité de la Méditerranée, chez ce merveilleux peuple Grec qui a connu toutes les formes du génie. Un peu plus tard, l'esprit humain s'est endormi pour une longue nuit d'un millier d'années. Il s'est réveillé un beau jour, quand des moines Grecs, fuyant l'invasion Turque, apportèrent à Venise des manuscrits qu'ils gardaient précieusement, quoiqu'ils ne fussent plus capables d'en vivifier le sens. Alors, au contact de la pensée hellénique, l'esprit humain secoua sa torpeur, ce fut pour lui une seconde naissance, et l'âme d'Archimède inspira celle de Galilée. Depuis cette époque, quelques siècles d'efforts ont donné de beaux résultats, et la science a changé la face du monde. Mais, s'il est une vérité générale qui se dégage sûrement de son histoire, c'est bien celle-ci, qu'elle est encore dans l'enfance. Croire qu'elle a fini son œuvre, ce serait une erreur mortelle. — Et l'erreur ne serait pas moins dangereuse, de croire que la science n'a

de valeur que lorsqu'elle nous fournit des applications immédiates. Comte était mieux inspiré que d'ordinaire le jour où il s'appropriait ce mot de Condorcet : « Le matelot, qu'une exacte observation de la longitude préserve du naufrage, doit la vie à une théorie conçue, deux mille ans auparavant, par des hommes de génie qui avaient en vue de simples spéculations géométriques ». L'ouvrier de la science peut être tranquille : son labeur obstiné sera utile, tôt ou tard ; l'essentiel est qu'il puisse travailler. Et la première condition de fécondité de son travail, c'est précisément celle dont Comte veut lui imposer l'abandon : c'est la liberté intellectuelle la plus complète. — Et la liberté n'empêche nullement les esprits de s'unir. Les raisons qui provoquent l'affirmation chez l'auteur d'une découverte, celles qui pour lui constituent la preuve, entraînent ensuite la conviction des autres esprits qui veulent bien prendre la peine de les examiner. L'évidence personnelle devient alors l'évidence collective, et l'accord se fait, non seulement dans le domaine de la science, mais aussi dans celui des jugements pratiques, et même philosophiques. La communion des esprits s'établit dans la liberté même, avec d'autant plus de force et d'une façon d'autant plus durable qu'elle ne résulte, ni d'une oppression extérieure, ni d'une abdication de la raison. Quant aux divergences qui subsistent, elles peuvent donner lieu à des contestations ardentes,

mais ces contestations n'ont rien de malfaisant, pourvu que l'esprit de domination ne vienne pas les envenimer. En tout cas, elles sont préférables à l'unité, plus apparente que réelle, qu'une caste de savants ou de prêtres pourrait fonder sur la soumission de ses propres membres à un chef suprême, et sur la confiance aveugle des moins instruits : ce serait le retour au sommeil de l'esprit. Mieux vaut la liberté, avec ses dangers, mais aussi avec son inépuisable fécondité : car dans la liberté seule peuvent se développer les énergies intellectuelles et morales de l'individu, sans lesquelles aucune espèce de progrès n'est possible.

En somme, le Positivisme a été une belle construction, dont certaines parties se sont tout de suite montrées fragiles : mais c'est là le sort de tous les systèmes philosophiques. La grande originalité de Comte, comme a dit très bien M. Milhaud, a été de demander à la science le moyen d'unir les esprits et les cœurs, et, d'une façon générale, la solution de tous les grands problèmes que se pose l'âme humaine ; son erreur a été de croire que la science lui avait fourni ce moyen et cette solution d'une façon complète et définitive, et qu'il pouvait dire à l'esprit humain : tu n'iras pas plus loin. Mais si, contrairement à son intention et à son espérance, il n'a pas obtenu ce résultat funeste de le fixer dans un dogme immuable, il l'a du moins puissamment poussé dans la direction de la science, et, par là, il

a exercé une influence que l'on peut regarder comme décisive. Cette influence se fait sentir aujourd'hui sur tous les esprits qui réfléchissent, et qui comprennent que la science doit prendre une place de plus en plus grande dans l'éducation et dans la vie. Elle se fait sentir sur les philosophes, en ce sens que Comte a, non pas inauguré, mais fortement développé, ce que l'on appelle aujourd'hui la philosophie scientifique, c'est-à-dire une méthode nouvelle pour traiter le problème de la connaissance, — sur l'ensemble des savants, « en ce qu'ils veulent, comme dit M. Milhaud, que leurs vues rationnelles naissent de l'observation rigoureuse des faits et se développent sous son contrôle », en ce sens que, par suite, il les a aidés à prendre conscience des conditions nécessaires à la recherche, — sur cette espèce particulière de savants que l'on appelle les psychologues et les sociologues, à qui il a donné l'exemple du premier effort systématique, trop systématique, pour appliquer les méthodes de la science aux faits proprement humains, — sur les moralistes et les théoriciens de la politique, à qui il a montré par quels liens profonds les hommes sont unis dans la société, à qui aussi il a fait entrevoir la possibilité de substituer de véritables preuves à des affirmations passionnées. Même sa religion de l'Humanité, malgré certains éléments qui paraissent inacceptables à la plupart des conscien-

ces contemporaines, institue un large altruisme qui répond à un besoin moral de l'âme moderne.

Renouvier, qui a combattu beaucoup de ses idées, disait de lui à M. Prat, dans les derniers jours de sa vie : « C'était un génie ». Ce jugement d'un rude adversaire honore les deux philosophes. Ces deux Montpelliérains, chez qui sans doute la claire lumière du pays natal a développé la faculté de saisir nettement les pensées les plus profondes, sont, parmi ceux qui ont cultivé les idées générales, les deux plus grands esprits que la France ait produits depuis Descartes. Ces deux hommes, dont l'un a poussé l'effort intellectuel jusqu'à ébranler ses propres facultés, dont l'autre a travaillé pendant plus de soixante ans, presque ignoré, avec la seule crainte de ne pas achever sa tâche, appartiennent à la petite phalange de ceux que Hegel a appelés « les héros de la pensée humaine ».

Discours de M. P. PEZET

MAIRE DE MONTPELLIER

Charles Renouvier, disait, dans un de ses derniers entretiens : « Je comprends Auguste Comte et « je l'admire. C'était un génie. Et il était du Clapas ».

Le Clapas, c'est en langage languedocien, le nid et le berceau de pierre des montpelliérains, que ceux-ci, même naturalisés parisiens, appellent toujours de ce nom populaire.

Et c'est au seul titre de représentant de la ville de Montpellier que j'ai l'honneur grand et la lourde charge de prononcer ici quelques paroles au nom de ce « Clapas » demeuré cher et fidèle à Comte.

Auguste Comte pour être précis Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier, naissait à Montpellier le 30 Nivôse de l'an VI de la République (19 janvier 1798). Sa famille, bien que d'origine première bourbonnaise était méridionale et montpelliéraine. Son père Louis-Auguste Conte (le nom est ainsi orthographié dans l'acte de naissance), était né le

19 août 1776, à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), de Simon Comte, modeste fonctionnaire de l'Administration des Finances. Il habitait Montpellier et était employé de commerce, lorsqu'il épousa à Jonquières, petite commune de l'arrondissement de Lodève, le 11 janvier 1797 (le nom étant cette fois orthographié Comte, comme il continuera à l'être) Félicité-Rosalie Boyer dudit lieu de Jonquières, son aînée de 12 ans. Louis Comte fit presque toute sa carrière dans les bureaux de la recette générale de Montpellier où il devint caissier et procureur fondé. Il mourut en 1859, deux ans après son fils. A la fin de sa vie, il était devenu aveugle et les survivants de cette époque se le rappellent, se rendant tous les jours, accompagné d'une fidèle servante, de son logis de la rue Vieille-Intendance, faire ses dévotions à l'Église Saint-Pierre. Madame Comte était morte depuis longtemps, le 3 mars 1837.

Auguste Comte, élève très précoce, fit avec succès toutes ses études secondaires au Lycée de Montpellier. Sur les registres du Lycée, nous voyons qu'il obtint en 1807, dans la sixième classe de latinité; le prix de prééminence et un prix de version latine, en 1808, un accessit de thème latin, puis en 1811 le même prix de prééminence et celui de thème latin, plus le prix d'algèbre; enfin, en 1812, le prix de discours français, et, la même année

comme l'année suivante, le prix de mathématiques spéciales.

Le cycle des études secondaires, littéraires et scientifiques avait été rapidement parcouru dès la fin de 1813.

Trop jeune d'âge pour entrer à l'École Polytechnique, notre collégien suppléa pendant l'année, dans la classe de « spéciales » son professeur Daniel Encontre, maître distingué qui a laissé dans l'enseignement des mathématiques spéciales un nom point encore oublié à Montpellier.

En 1814, à peine âgé de 16 ans, Auguste Comte entra à l'École Polytechnique; il y fut dès la première heure ce qu'il n'a cessé d'être pendant 43 ans, un opiniâtre travailleur.

Dès le début, sa carrière fut troublée et rendue plus pénible encore par les difficultés de l'existence. Il dut donner, pour vivre, des leçons de mathématiques. Plus tard, toujours demeuré pauvre, par la généreuse initiative de ses disciples, Comte fut doté du « subside » qui devait assurer son existence.

Sa vie fut traversée par les luttes de tout ordre, par les infortunes intimes, par les souffrances physiques, où faillit sombrer une si noble raison. Comme Nietzsche, à plusieurs reprises Comte, subit des crises cérébrales, mais, plus heureux que le philosophe allemand, il les surmonta.

Pendant ce temps, le travail du mathématicien et

du philosophe continuait, incessant et obstiné, dans une solitude profonde dans une admirable simplicité de vie.

Brochures, livres, examens d'admission à l'École polytechnique, cours publics et privés, prédications continuelles par la parole et par la plume, remplirent toute l'existence de Comte.

Il serait, pour moi, déplacé de tenter la vague étude de seconde main d'une œuvre immense accomplie de 1818 jusqu'en 1857. L'autorité et la compétence des hommes que vous avez entendus tout à l'heure a, seule, le droit d'aborder cette tâche.

La bibliographie seule de l'œuvre de Comte est d'ailleurs colossale. Tant de travaux ont fondé, non seulement une doctrine, un système, une méthode, mais au grand sens du mot, une École, dont l'influence dans l'ordre philosophique, scientifique, social et politique, a été immense et le demeure ; car, comme le disait Comte lui-même : « Les morts gouvernent les vivants ».

Dès 1819, c'est-à-dire à 20 ans à peine, Comte publia ses premiers écrits philosophiques. L'un de ceux-ci fut un plan de travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la Société, réimprimé peu après sous le titre de « Système de politique positive ». En 1822, il établissait la théorie des trois états et écrivait la formule : « Réorganiser sans Dieu ni Roi, par le culte de l'Humanité ».

Successivement, d'année en année, et en quelque

sorte de jour en jour, il instituait l'ordre dans lequel doivent être enseignées les sciences ; d'abord, les sciences exactes, puis les sciences physiques, ensuite, la biologie et enfin, la politique sociale ou sociologie.

En créant la sociologie, Comte a posé en politique des principes nouveaux scientifiques. Il a voulu, dans le premier champ, établir la prépondérance de la Société sur la personnalité, la subordination de l'homme à l'humanité, comme dans le second, instituer la connaissance positive, c'est-à-dire l'examen libre et approfondi et l'expérience incessamment poursuivie. Dans le domaine moral, dans le domaine intellectuel, dans le domaine politique, il faut des règles immuables comme dans le domaine scientifique, et c'est pourquoi Comte a réprouvé l'anarchie et a fait de l'ordre dans toutes les branches de l'activité humaine, la base et le moyen du Progrès.

A sa formule (Ordre et Progrès) base première et but final de sa doctrine, Comte ajoutait l'énoncé de ses moyens « Agir par affection ; vivre pour autrui, pour la famille, pour la Patrie, l'humanité ; l'Amour pour principe, l'Ordre pour base, le Progrès pour but ».

« Il est bon d'être attaqué, écrivait Victor Hugo. Ne pas donner prise est une vertu négative ». Auguste Comte fut peut-être attaqué, il a été à coup sûr fortement attaqué, mais défendu aussi et

victorieusement d'abord par ses doctrines et par ses idées, dont le développement est devenu universel; puis, par ses partisans et par ses disciples qui, dans un apostolat passionné et toujours en éveil ont répandu ses enseignements et imposé sa définitive influence.

Les positivistes parisiens poursuivaient depuis longtemps le dessein d'élever un monument au fondateur du Positivisme, dans la grande ville qui fut le théâtre de ses travaux et de ses souffrances.

Un Comité, composé dans sa partie exécutive, des élèves et des continuateurs du Maître, était présidé par M. Pierre Laffite, le penseur profond pour l'enseignement duquel venait d'être créée, au Collège de France, la chaire d'histoire générale des sciences. Son noyau était formé par les militants, par les apôtres du Positivisme.

La liste est fort étendue des membres du Comité de patronage inscrits à la suite de la Commission exécutive. Elle occupe près de 45 pages d'une grande brochure in-8° et comprend les plus beaux noms des Deux Mondes, au premier rang desquels rayonnent ceux de Renan, de Berthelot et de Sully-Prudhomme, pour ne viser que les grands morts. Je dis des Deux Mondes, car le Positivisme s'était rapidement étendu hors des frontières de la France. Il avait gagné tous les pays d'Europe, depuis l'Angleterre, jusqu'à la Turquie, depuis l'Italie, le Portugal, jusques à la Scandinavie.

Sans négliger aucune des contrées, grandes ou petites du continent européen, il avait conquis le Nouveau Monde. Dans une lointaine Amérique, son action a été si grande que toute une littérature positiviste originale s'y est créée, et que, détail intéressant, le Brésil reconstitué a pris pour devise nationale et inscrit sur son drapeau la formule: « Ordre et Progrès ».

Sur la liste dont nous venons de parler figurent les représentants de l'Université de Paris et des Universités de province, les maîtres occupant les grandes chaires de droit et de philosophie, de médecine et de toutes les sciences, à côté des hommes politiques les plus marquants de la génération actuelle; toutes les Universités de France y sont largement représentées.

Le 18 mai 1902, on inaugurerait à Paris le monument sculpté dans le marbre par le maître Injalbert. Une grande assistance se pressait à la cérémonie officielle. Des discours furent prononcés par les orateurs les plus éminents de la France et de tous les pays étrangers; la poésie, la musique, la parole gouvernementale se firent entendre. L'heure du triomphe était venue et Auguste Comte entra dans la gloire sur la terre parisienne, devant les murs de la grande Sorbonne, dans les amphithéâtres de laquelle il n'avait jamais été appelé à professer.

Depuis longtemps, la ville de Montpellier avait payé à Auguste Comte la menue monnaie de sa

pieuse gratitude en donnant à une rue le nom du philosophe, comme elle l'a fait aussi en l'honneur de Renouvier. Mais ce n'était pas assez.

*L'Art robuste
Seul a l'éternité*

et à partir d'aujourd'hui, le marbre et la pierre acquittent notre dette et consacrent notre légitime fierté.

L'histoire du monument montpelliérain serait longue à écrire, la Ville et le Département ne semblent pas y avoir songé avant 1870.

À ce moment une proposition fut déposée, dès 1871, au Conseil général, puis présentée de nouveau à diverses reprises notamment, en 1875, 1891, 1897 et 1898 toujours accueillie avec empressement par l'Assemblée départementale, mais toujours retardée par des considérations budgétaires. Ne voulant pas faire œuvre mesquine, on hésitait et l'on tâtait le terrain. Il ne fallait pas songer à une souscription publique, déjà appelée à donner son effort pour le monument de Paris. Finalement une heureuse entente s'établit entre la Ville, le Conseil général et l'État, qui, en 1898, votèrent, en principe, chacun un tiers de la dépense. Enfin la patriotique entreprise arrivait à son terme.

Et ici, Messieurs, je tiens à offrir le respectueux hommage d'une bien légitime gratitude au principal artisan de l'œuvre aujourd'hui couronnée, à celui

qui voulut bien m'honorer de sa constante amitié, au fin lettré, à l'homme de cœur qui s'est consolé de l'iniquité de l'ostracisme en continuant jusqu'au dernier jour de sa vie et sans jamais se lasser à servir la République, notre Ville et l'Université !

Heureux de voir enfin le résultat de ses efforts continués pendant plus de trente ans, il me manifestait il y a quelques mois à peine, sa satisfaction de voir enfin s'élever au milieu du jardin le plus fréquenté de la Ville ce solennel hommage de ses compatriotes à notre grand philosophe : aussi je suis certain que les nombreux amis du sénateur Déandris qui m'entourent ne sépareront pas son souvenir, de celui de l'inauguration de ce monument.

Il serait très intéressant de raconter les discussions, les attaques et les polémiques qui se produisirent au cours d'une campagne qui avait duré plus de 20 ans.

Pendant que le propriétaire de la maison de la rue de la Merci où est né Auguste Comte (et qui était devenue le presbytère de la paroisse Sainte-Eulalie) refusait à la Municipalité de laisser apposer une plaque commémorative sur son immeuble, d'autres s'élevaient contre le projet de monument et demandaient à la majorité républicaine du Conseil général d'employer « pour élever des statues à ses grands hommes, son argent et non celui des contribuables ».

Ceux là considéraient, sans doute, Auguste Comte

comme une sorte d'antéchrist révolutionnaire et démolisseur sans vouloir se rappeler, peut-être, que les hommes d'opinions politiques ou philosophiques tout à fait opposées se réclamaient du Maître, et que certains, contrairement à leurs origines propres ont semblé vouloir accaparer sa grande mémoire.

Faut-il citer parmi les grands écrivains admirateurs de Comte, et n'appartenant pas à l'opinion républicaine, en première ligne, Taine, puis MM. Brunetière, Paul Bourget, Maurice Barrès, Charles Maurras. Et faut-il répéter pour résumer l'opinion de tous, les paroles de M. Émile Faguet : « Auguste Comte est le semeur d'idées, et l'excitateur intellectuel le plus puissant qui ait été dans notre siècle, *le plus grand penseur que la France ait eu depuis Descartes... il n'est ni plus ni moins que le Roi de la pensée du dix-neuvième siècle.* »

Mais nous ne sommes point ici pour entreprendre des controverses, pour faire de l'exégèse et de la discussion scolastique. Disons seulement que ceux là nieraient l'évidence qui essaieraient de contester ou de démentir le principe dominant de libre examen et de liberté placé par son fondateur, comme première assise de la doctrine positiviste.

Revenons au mot de Renouvier : « Auguste Comte avait du génie et il était du Clapas ». Nous retournons ainsi tout naturellement au monument actuel.

Le soin et l'honneur de créer le monument mont-

pelliérain fut confié au grand artiste Injalbert, notre compatriote, déjà auteur du monument érigé à Paris.

Dans son projet, Injalbert a mis au premier plan un prolétaire, un ouvrier, un manuel, dont à dessein il a souligné le tâtonnement dans sa marche hésitante à l'étoile de la pensée et de l'intellectualité ; la science le guide, intentionnellement représentée sous son antique et symbolique figure ; l'humanité, enfin, apparaît selon une conception poétique chère à l'artiste, sous l'aspect d'une mère étreignant ses enfants que nous retrouvons au beau fronton de l'Hôpital de Montpellier et dans la magistrale composition de la Place de la Sorbonne ; au sommet s'élève le buste songeur d'Auguste Comte. « Ce petit vieillard émacié, a écrit M. Charles Maurras, aux yeux doux dans un masque tragique, rappelant à la fois, Baudelaire et Napoléon » et a dit M. Emile Ollivier, auditeur du cours professé en 1849 au Paris-Royal, par Auguste-Comte, « d'aspect sévère, un peu souffreteux, le front dilaté par la tension d'une recherche sans repos, la lèvre dominatrice, le menton obstiné, de l'ascendant dans le regard ».

Soit dans le marbre qui immobilise Comte, soit dans le bronze de Renouvier, que nous inaugurons il y a quelques jours, notre glorieux compatriote Injalbert a justifié les paroles prononcées par M. le Président de la République, lors de l'inauguration du monument à Deluns Montaud : « Que le maître

Injalbert a été superbement inspiré ! Il n'était pas possible de nous donner une image plus fidèle que celle que nous avons sous les yeux ».

Et maintenant, Messieurs, je m'excuse si, honorant à ma modeste manière cette grande figure montpelliéraine, j'ai trop localisé sa mémoire et si j'ai, par endroits, rapetissé le cadre de sa vie universelle par tant de côtés en la limitant un instant aux bornes de la petite patrie. Mais il m'est apparu que ce caractère de la contribution du pays natal à l'hommage oratoire rendu par le Monde entier de la Pensée et de la Philosophie à notre illustre compatriote était commandé par l'obligation étroite de ma fonction municipale.

Ce devoir accompli, la Cité se confond dans la foule et laisse la parole aux magistrales voix de la Nation et de l'Humanité unies à elle dans le solennel hommage déposé aux pieds d'Auguste Comte.

